

Dégel du point d'indice : le gouvernement doit négocier pour une augmentation immédiate !

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION

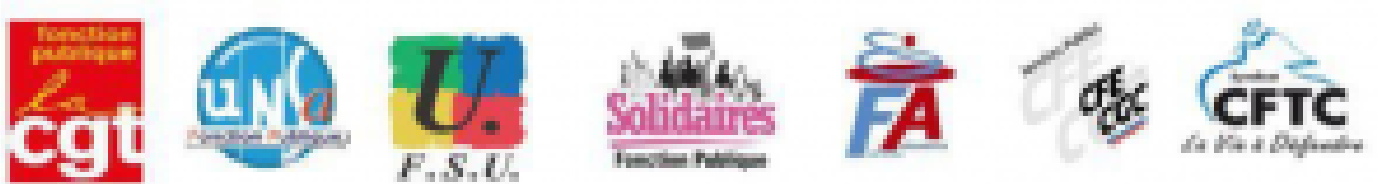
Le gouvernement vient d'annoncer, par la voix de la ministre de Montchalin, une augmentation de la valeur du point d'indice "d'ici l'été". C'est grâce à la persévérance des personnels et de leurs organisations syndicales, c'est grâce à la mobilisation unitaire prévue le 17 mars que le dégel est annoncé.



Communiqué de presse intersyndical

Dégel du point d'indice : le gouvernement doit négocier pour une augmentation immédiate !

Communiqué de presse intersyndical



Dégel du point d'indice : le gouvernement doit négocier pour une augmentation immédiate !

Le gouvernement vient d'annoncer, par la voix de la ministre de Montchalin, une augmentation de la valeur du point d'indice "d'ici l'été".

C'est grâce à la persévérance des personnels et de leurs organisations syndicales, c'est grâce à la mobilisation unitaire prévue le 17 mars que le dégel est annoncé.

Par cette annonce, le gouvernement démontre les limites de sa propre politique, menée pendant près de 5 ans, durant lesquels contre toute évidence il s'est refusé à toute hausse de la valeur du point d'indice. Nos organisations se sont toujours opposées à ce refus persistant qui a produit des effets terribles pour les personnels et pour l'attractivité de la Fonction publique.

Nos organisations constatent que cette annonce intervient via les médias, et ce, en plein préavis de grève pour le 17 mars, période pendant laquelle la ministre se doit de négocier. Cette annonce confirme le bien-fondé de notre appel à la mobilisation.

Nos organisations appellent de nouveau à l'ouverture immédiate de négociations sur le taux de revalorisation qui devra être à la hauteur des attentes des agents et des enjeux d'attractivité, ainsi que sur les autres mesures prévues.

Enfin, cette augmentation très attendue doit intervenir le plus rapidement possible.

Une première mesure doit être a minima à hauteur de l'inflation soit, en ce moment, autour de 4% avec des clauses de revoyure en fonction de l'évolution des prix.

Cette annonce gouvernementale constitue une motivation supplémentaire à la mobilisation du 17 mars.

Montreuil, le 15 mars 2022